

CALENDRIER DES CPD

2024

La commission qui statue sur les demandes et les confirmations de dérogation se réunit le jour qui précède la commission d'agrément du CNC. Les décisions de la commission sont systématiquement transmises au CNC avant la tenue de la commission d'agrément.

Toute demande de dérogation doit être obtenue **avant le début du tournage**.

Les dossiers de demande et de confirmation doivent impérativement être transmis au secrétariat de la commission par courrier électronique à l'adresse suivante :

commission.derogatoire.cnpc@gmail.com

COMMISSION D'AGREMENT	
date de la commission	date limite de dépôt des dossiers
2023	
13-déc	30-nov
2024	
date de la commission	date limite de dépôt des dossiers
10-janv.	21-déc.
24-janv.	11-janv.
7-févr.	25-janv.
21-févr.	8-févr.
6-mars	22-févr.
20-mars	7-mars
3-avr.	21-mars
17-avr.	4-avr.
à confirmer	18-avr.
15-mai	2-mai
29-mai	16-mai
12-juin	30-mai
26-juin	13-juin
10-juil.	27-juin
24-juil.	11-juil.
<i>Fermeture estivale de la commission paritaire dérogatoire</i>	
04-sept	25-août
18-sept	05-sept
02-oct	19-sept
16-oct	03-oct
30-oct	17-oct
13-nov	31-oct
27-nov	14-nov
11-déc	28-nov

COMMISSION PARITAIRE DEROGATOIRE	
date de la commission	date limite de dépôt des dossiers
2023	
12-déc	01-déc
2024	
date de la commission	date limite de dépôt des dossiers
09-janv	29-déc
23-janv	12-janv
06-févr	26-janv
20-févr	09-févr
05-mars	23-févr
19-mars	08-mars
02-avr	22-mars
16-avr	05-avr
30-avr	19-avr
14-mai	03-mai
28-mai	17-mai
11-juin	31-mai
25-juin	14-juin
09-juil	28-juin
23-juil	12-juil
03-sept	23-août
17-sept	06-sept
01-oct	20-sept
15-oct	04-oct
29-oct	18-oct
12-nov	31-oct
26-nov	15-nov
10-déc	29-nov